

J'AIME THORIGNY vous souhaite à toutes et tous une année chaleureuse. Réactivons, ensemble, une activité citoyenne intense et le goût du respect.

Le budget 2022 sera voté en avril ; dès que nous en recevrons les orientations, nous demanderons le rétablissement du taux de la taxe foncière de 2020.

Fin 2021, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au PLU sans réelle contrainte de révision pour la municipalité. Qu'en est-il des nombreuses problématiques, exprimées par les citoyens ? écologie, environnement ?

On botte en touche au sujet de la traversée de la DHUIS et le risque de constructions massives est maintenant réel. Plus de 300 logements viendront aggraver les difficultés de circulation et de stationnement sur le secteur GAMBETTA/CORNILLIOT.

Un tour de passepasse autour des deux parkings, le parking municipal Poincaré a été agrandi, il sera confié à une société privée, le stationnement sera payant selon des tarifs flous. Nous souhaitions le garder en gestion municipale avec une tarification identique à celle du centre-ville. Celui d'Avize restera gratuit comme nous le voulions.

La majorité a décidé d'installer 9 caméras dans l'hypercentre. En aucun cas, elles ne pourront remplacer les moyens humains qui pourraient être mis au service de la prévention et du lien social. A leur coût d'installation de 27 000 € s'ajoutera annuellement un coût lié à la présence d'au moins 6 agents dédiés à la surveillance des écrans. Pour éviter ces frais nous aurions opté pour des enregistrements conservés à Thorigny et disponibles en cas d'enquête judiciaire.

Avec un taux de pauvreté supérieur à 10%, et en constante progression, les besoins primaires explosent. Ne serait-il pas pertinent et urgent de mener une politique générale de prévention et d'action sociale globale en faveur des familles, des personnes isolées, de la jeunesse, des personnes en situation de handicap et d'apporter sans faille à toutes les associations œuvrant dans ce domaine ?